PRÉSENTATION

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

LA MISSION STÉPHANE BERN

Ce projet a été sélectionné dans le cadre de la Mission Stéphane Bern, dont l'objectif est d'inventorier et de sauvegarder des éléments de patrimoine en péril sur toute la France.

EN PARTENARIAT AVEC



MÉCÈNE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE



Mentions légales

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataires ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation Auvergne.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

CONTACTS

FONDATION



FONDATION DU PATRIMOINE DÉLÉGATION AUVERGNE

13 rue Maréchal Foch
63000 CLERMONT FERRAND
04 73 30 90 01
auvergne@fondation-patrimoine.org
www.auvergne.fondation-patrimoine.org



COMMUNAUTE DE COMMUNES "COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE"

21/23 rue Victor Mazuel 63410 MANZAT 04 73 86 99 19 secretariat-general@comcom-csm.fr

Nos partenaires:









et de l'Artisanat

















de donne!

POUR LA RESTAURATION DE

Château Rocher

Saint-Rémy-de-Blot (63)



fondation-patrimoine.org/59789

1 don = 1 déduction d'impôt

Retrouvez tous les projets sur www.missionbern.fr

DESCRIPTION DU PROJET

Château-Rocher : un site exceptionnel !

Au cœur des gorges de la Sioule, perchée sur une falaise rocheuse haute de 150 mètres, l'ancienne forteresse du XIIe siècle ouvre à nouveau ses portes, après quatre ans d'études et de travaux.

Depuis plus de 50 ans, l'action conjuguée des bénévoles et des pouvoirs publics a permis d'en sauvegarder les ruines. Sur les cinq phases de travaux programmées, la première tranche de ce projet vient d'être livrée, premier pas vers une nouvelle vie de ce lieu qui fait rêver.

Dans le cadre de cette réhabilitation, la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge, propriétaire du lieu, a fait appel au célèbre paysagiste Gilles Clément. Dans le "nid d'aigle", il signe un abécédaire qui souligne la poésie du site et sa force dans le paysage.



Il reste à réaliser quatre phases de travaux, selon deux axes : "mise en sécurité-confortement", et "mise en valeur".

Les parties fragiles seront consolidées, les abords du site seront aménagés. A terme, le public pourra cheminer dans les murs du château, en empruntant l'escalier à vis de la tour centrale, reconstruite en bois. Les anciens chemins de ronde, les salles de garde,

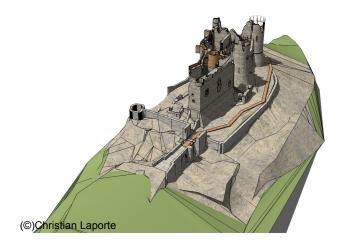
Les anciens chemins de ronde, les salles de garde, retrouveront leur fonction d'antan : observer le paysage environnant!



Les collectivités seront bien sûr sollicitées pour participer financièrement à ce projet.

Mais nous avons besoin de l'aide de tous ceux qui aiment Château-Rocher pour mener à bien ce projet, et faire de cette souscription populaire un succès.

MERCI À TOUS LES GÉNÉREUX DONATEURS



Montant des travaux	539 762 € HT
Objectif de collecte	280 000 €
Début des travaux	Début 2019

Équipe de maîtrise d'œuvre :

Christian Laporte - architecte du patrimoine, Atelier CAP - paysagistes, scénographes, Simon Deschamps - éclairagiste.

BON DE SOUSCRIPTION

Dui. je fais un don pour aider la restauration de

CHATEAU-ROCHER à Saint-Rémy-de-Blot

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine, si la collecte dépasse la part restant à la charge du porteur de projet ou si le projet de restauration n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription ou n'était pas conforme au programme de travaux validé initialement.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/59789 ou en flashant le QR code ci-contre. Je télécharge mon reçu fiscal directement sur mon compte donateur.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bon de souscription accompagné de mon règlement à l'ordre de :

Fondation du patrimoine—Château-Rocher à St-Rémy-de-Blot

Le montant de mon don est de :€	
Nom ou Société :	
Adresse:	
Code postal : Ville :	-
E-mail :	_
Téléphone :	_
Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail et établit à l'attention domicilié à l'adresse figurant sur le chèque.*	de l'émetteu
▶ Je bénéficie d'une réduction d'imp	rôt
Pour l'année en cours, au titre de l'impôt :	
□ sur le revenu □ sur la fortune immobilière □ sur le	s sociétés

exemples de dons	50€	200€	500€
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	17€	68€	170€
	(Réduction d'impôt à hauteur de 66 % du don et dans la limite de 20 % du revenu imposable)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	12,5 €	50€	125 €
	Réduction d'impôt à hauteur de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €)		
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	20€	80€	200€
	Réduction d'impôt de 60% du don et dans la limite de 5‰ du chiffre d'affaires HT		

l *Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case l ci-contre □